



ORDRE DU JOUR

séance régulière du Conseil de Ville
tenue le lundi 21 mars 2022 en présentiel

1. Ouverture de la séance;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 21 février 2022 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport de l'inspecteur municipal ;
8. Rapport de la directrice générale ;
 - a. Partenariat activités (Éric Caire) ;
 - b. Demande d'autorisation au MELCC pour la rampe de mise à l'eau ;
 - c. Articles du journal La Tribune sur l'obligation au lavage des bateaux au lac Mégantic ;
 - d. Formation des élus les 25 mars 2022 et 7 mai 2022 ;
9. Dépôt de la version finale du Rapport d'audit de conformité des rapports financiers ;
10. Dépôt des Rapports de dépenses des candidats aux élections municipales 2021 ;
11. Autres sujets ;
12. Période de questions ;
13. Levée de la séance.